



Mise à disposition du Document d'enregistrement universel 2022-2023 incluant une mise à jour des perspectives 2024-2025

Paris, le 27 octobre 2023. TERACT (ISIN: FR001400BMH7, Mnemonic: TRACT).

TERACT annonce la mise à disposition de son Document d'enregistrement universel (DEU) 2022-2023 dans les conditions requises par la réglementation en vigueur.

Ce document a été approuvé par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 26 octobre 2023 sous le numéro R. 23 – 032 et déposé au format ESEF (European Single Electronic Format). Il peut être consulté ou téléchargé en français sur le site internet de la Société : www.teract.com (rubrique Investisseurs/Publications). Il est également disponible sur le site internet de l'AMF : <https://www.amf-france.org/fr>.

Le Document d'enregistrement universel 2022-2023 inclut notamment :

- Le rapport financier annuel, comprenant les comptes sociaux et les comptes consolidés ;
- Le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise ;
- Les rapports des Commissaires aux Comptes ;
- Les informations relatives aux honoraires des Commissaires aux Comptes ;
- Les informations relatives au descriptif du programme de rachat d'actions ;
- Les informations sociales et environnementales constituant la Déclaration de Performance Extra-Financière et incluant la taxonomie.

Par ailleurs, compte tenu des incertitudes prévalentes sur l'environnement macroéconomique et affectant l'ensemble des marchés, TERACT fait le choix à l'occasion de cette publication de suspendre les perspectives financières communiquées en 2022 au titre de l'exercice 2024-2025. TERACT indique toutefois que la poursuite de sa stratégie devrait lui permettre de continuer à faire croître de façon significative son chiffre d'affaires, son EBITDA ajusté, sa marge et son free cash flow.

La société confirme bien par ailleurs les perspectives opérationnelles et financières pour 2023-2024 et RSE jusqu'à 2030 récemment communiquées à l'occasion de ses résultats annuels le 19 octobre 2023.

A propos de TERACT :

TERACT est un acteur majeur de la distribution responsable dans les marchés en croissance de la jardinerie, animalerie et distribution alimentaire. Nous avons comme ambition de créer un réseau d'enseignes unique en son genre alliant tradition et modernité, savoir-faire agricoles et innovation, expérience en magasin et digitale. TERACT répond à l'envie d'une consommation nouvelle génération synonyme de qualité, de durabilité et de traçabilité. TERACT regroupe les enseignes de jardinerie/animalerie Jardiland, Gamm vert, Delbard, Jardineries du Terroir et Noa et de distribution alimentaire Boulangerie Louise, Grand Marché La Marnière, Frais d'Ici et Bio&Co.

TERACT a comme actionnaire majoritaire InVivo, l'un des premier-s groupes agricoles et agroalimentaires européens.

TERACT est coté sur le compartiment professionnel d'Euronext Paris (code mnémonique : TRACT, ISIN : FR001400BMH7). Plus d'informations sur www.teract.com.

CONTACTS :

Investisseurs : investors@teract.com

Médias : media@teract.com